bulletin d'information municipale

MUNICIPALITÉ SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

Volume 18, no 1 Février 2017

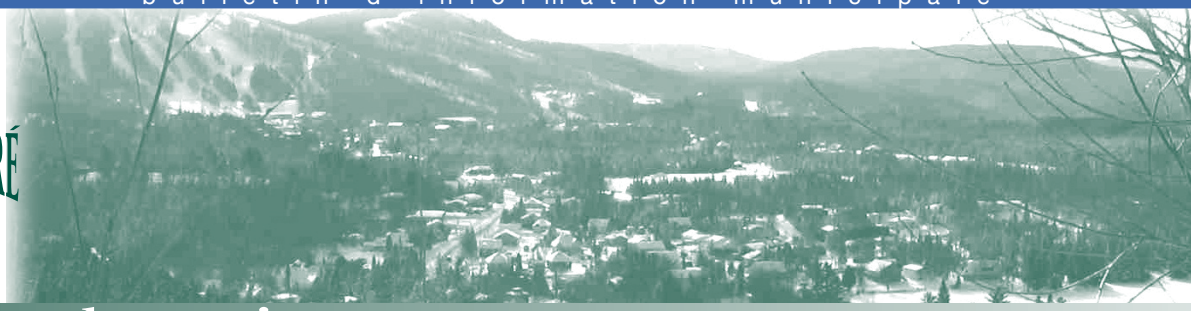

Le mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début d'année 2017, je me joins à mon équipe pour vous présenter une revue des réalisations de l'année 2016 et un aperçu des projets de l'année à venir.

En novembre dernier, j'ai procédé à un remaniement des activités politiques de chacun des élus. Vous trouverez en ces pages la liste des activités de chacun. Aussi, je vous invite à lire le mot de chaque conseiller qui vous font une rétrospective de l'année 2016 et vous présentent les projets à venir en 2017 dans leurs secteurs d'activités respectifs.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel municipal qui a manœuvré avec tous les inconvénients occasionnés suite à l'incendie survenu à l'hôtel de ville et au garage municipal en mars dernier. Le personnel administratif, localisé au Chalet de la mairie durant plusieurs mois, a su s'adapter afin de continuer à offrir un service professionnel aux citoyens malgré les nombreux inconvénients. Quant au personnel du service des travaux publics, ils ont dû compléter la saison de déneigement de l'hiver 2016 avec des équipements en moins et se sont aménagé un garage de fortune pour toute la période estivale. Par ailleurs, le 15 octobre étant la date limite pour avoir une flotte de véhicules équipés pour la saison hivernale, les équipements de déneigement ont été préparés en un temps record à l'automne suite à la réintégration des locaux au début octobre.

Par ailleurs, il me fait plaisir de vous présenter un résumé du budget 2017 adopté le 19 décembre dernier. Le conseil municipal a réussi à respecter sa vision première, soit le maintien des services de qualité dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Avant d'aborder la partie chiffrée du budget, nous avons identifié les principaux facteurs qui influencent le budget de la Municipalité pour l'année 2017 :

1- Diminution de la facture de la SQ et de la ristourne.

2- Adhésion à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL).

3- Hausse de la masse salariale selon la convention collective.

4- Hausse du contrat de déneigement

5- Gestion à l'interne du Festival brassicole

Hausse du budget 2017 : 204 266$ (3.09%)
- Nouveau revenu location caserne (RINOL) 69 770$
- Nouveau revenu Festival Brassicole 52 500$

TOTAL : 122 270$

Hausse du budget 2017 comparé à 2016 :
204 266$ - 122 270$ = 81 996$ (1.24%)

Hausse du compte de taxes (immeuble de 200 000$) :
- Immeuble AVEC services (aqueduc et égout) augmentation de 0.86%
- Immeuble SANS services augmente de 1.30%

Budget 2017

	Budget 2016	Budget 2017	Variation ($)
Revenus	6 614 132 $	6 818 398 $	204 266 $
Dépenses	5 990 951 $	6 224 939 $	233 988 $
Financement à long terme	(41 600) $	0 $	41 600 $
Remboursement de la dette et du fonds de roulement	671 870 $	981 198 $	309 328 $
Transfert aux fonds et réserves	182 125 $	131 002 $	(51 123) $
Affectations de surplus et fonds	(189 214) $	(159 165) $	30 049 $
Vente d'équipements (RINOL)	0 $	(359 576) $	(359 576) $
TOTAL	6 614 132 $	6 818 398 $	204 266 $

Budget 2017 – Revenus

	Budget 2016	Budget 2017	Variation ($)
Taxes	5 455 387 $	5 588 454 $	133 067 $
Tenants lieu de taxes	76 087 $	75 760 $	(327) $
Transferts (subventions)	322 198 $	311 791 $	(10 407) $
Services rendus organismes municipaux	54 850 $	25 569 $	(29 281) $
Autres services rendus	112 830 $	175 159 $	62 329 $
Impositions de droits	405 650 $	426 190 $	20 540 $
Amendes, pénalités & intérêts	99 350 $	104 445 $	5 095 $
Autres revenus	87 780 $	111 030 $	23 250 $
TOTAL	6 614 132 $	6 818 398 $	204 266 $

Répartition des dépenses

	Budget 2016	Budget 2017	Variation ($)
Salaires	2 289 608 $	2 152 927 $	(136 681) $
Incompressibles	2 875 299 $	3 580 255 $	704 956 $
Compressibles	1 497 914 $	1 472 955 $	(24 959) $
Affectation et autres ajustements	(48 689) $	(387 739)$	(339 050) $
TOTAL	6 614 132 $	6 818 398 $	204 266 $

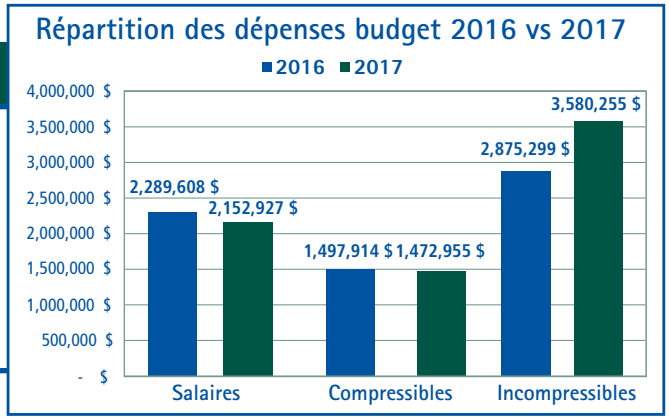

Budget 2017 – Dépenses

	Budget 2016	Budget 2017	Variation ($)
Administration générale	1 138 364 $	1 230 000 $	91 636 $
Sécurité publique	1 021 163 $	1 121 918 $	100 755 $
Transport	1 461 827 $	1 544 345 $	82 518 $
Hygiène du milieu	1 058 826 $	1 049 785 $	(9 041) $
Santé et bien-être	30 794 $	7 534 $	(23 260) $
Urbanisme et développement	353 284 $	323 390 $	(29 894) $
Loisirs & Culture	732 251 $	767 638 $	35 387 $
Frais de financement	194 442 $	180 329 $	(14 113) $
TOTAL	5 990 951 $	6 224 939 $	233 988 $

Dette et fonds de roulement

	Budget 2016	Budget 2017	Variation ($)
Remboursement – capital	616 200 $	873 200 $	257 000 $
Remboursement - fonds de roulement	55 670 $	107 998 $	52 328 $
TOTAL	671 870 $	981 198 $	309 328 $

Taux 2017 à l'ensemble

Taxes à l'évaluation	Taux 2016 (¢/100$)	Taux 2017 (¢/100$)	Variation	
Foncière, Dette, SQ et amélioration réseau routier	61.41 ¢	62.41 ¢	1.00 ¢	1.63 %
Taxes à l'unité	**Taux 2016 ($/unité)**	**Taux 2017 ($/unité)**	**Variation**	
Sûreté du Québec	180.50 $	180.50 $	0 $	0 %
Matières résiduelles	133.50 $	133.50 $	0 $	0 %
TOTAL	314.00 $	314.00 $	0 $	0 %

Taux 2017 – Aqueduc et égoût

Taxes à l'évaluation	Taux 2016 (¢/100$)	Taux 2017 (¢/100$)	Variation	
Dette - Aqueduc	5.60 ¢	5.53 ¢	(0.07) ¢	(1.25) %
Dette - Égouts	1.71 ¢	1.66 ¢	(0.05) ¢	(2.92) %
TOTAL	7.31 ¢	7.19 ¢	(0.12) ¢	(1.64) %
Taxes à l'unité	**Taux 2016 ($/unité)**	**Taux 2017 ($/unité)**	**Variation**	
Dette – Égouts	61.00 $	60.50 $	(0.50) $	(0.82) %
Aqueduc	140.75 $	148.00 $	7.25 $	5.43 %
Égouts	145.00 $	138.25 $	(6.75) $	(4.66) %
TOTAL	346.75 $	346.75 $	0 $	0 %

Dette et ratios

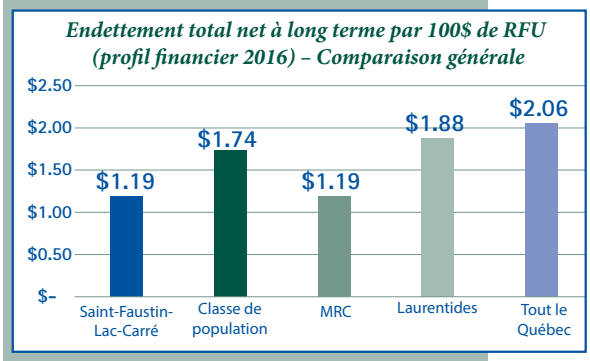

	31 décembre 2015	31 décembre 2016
Évaluation imposable (à l'ensemble) au moment du budget	626 962 000 $	636 699 900 $
Décret de population	3583	3597
Dette générale	5 134 652 $	5 407 676 $
Dette des secteurs aqueduc et égouts	1 503 401 $	1 339 352 $
Dette à la charge du gouvernement	527 247 $	436 572 $
Dette totale	7 165 300 $	7 183 600 $
Capital à payer exercice suivant (général)	383 591	632 282
% d'endettement vs évaluation imposable (général)	0.82%	0.85%
$ endettement par habitant (général)	1 433 $	1 503 $

Programme triennal d'immobilisations

	Projets	Année 2017	Année 2018	Année 2019	TOTAL (2017 à 2019)
Travaux publics	Amélioration du réseau routier		400 000 $	400 000 $	800 000 $
	Travaux rue Principale (de la source au Unimat)	434 000 $			434 000 $
	Travaux chemin des Lacs (côte de la MRC)	730 000 $			730 000 $
	Aménagement intersection Principale/St-Faustin			150 000 $	150 000 $
	Camion cube		35 000 $		35 000 $
	Camionnette et transfert d'équipements	65 000 $			65 000 $
	Réservoir diesel et essence	10 000 $			10 000 $
	Balai pour chargeur sur roues	9 500 $			9 500 $
	Garage et agrandissement hôtel de ville		3 000 000 $		3 000 000 $
Sports loisirs (parcs) et culture	Toiture patinoire		800 000 $		800 000 $
	Réaménagement milieu humide entrée St-Faustin	5 000 $			5 000 $
	Aménagement entrée St-Faustin		250 000 $	250 000 $	500 000 $
	Véhicule		25 000 $		25 000 $
Hygiène du milieu	Réservoir aqueduc	1 500 000 $			1 500 000 $
	Remplacement conduite aqueduc rue Principale	200 000 $			200 000 $
	Remplacement conduite aqueduc Ch. Des Lacs	124 000 $			124 000 $
	TOTAL	**3 077 500 $**	**4 510 000 $**	**800 000 $**	**8 387 500 $**

Pierre Poirier, maire

- Administration
- Sécurité publique
- Municipalité régionale de comté
- Greffe et communications
- Responsable RITL
- Responsable de la RINOL
- D'office sur tous les comités

Michel Bédard, conseiller district 1

- Substitut à la RINOL
- Sports et loisirs
- Parcs, sentiers et espaces verts
- Responsable comité consultatif sur les sports et loisirs (CCSL)
- Responsable du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
- Responsable du comité de sécurité publique

Paul Edmond Ouellet, conseiller district 2

- Membre du comité des travaux publics (CTP)
- Membre du comité aviseur en finances
- Égout et aqueduc

Alain Lauzon, conseiller district 3

- Membre du comité des travaux publics (CTP)
- Membre du comité aviseur en finances
- Responsable du comité sur les sablières et carrières
- Urbanisme, environnement
- Membre et responsable du comité consultatif d'urbanisme(CCU)
- Responsable du comité consultatif en environnement (CCE)
- Membre du comité de planification du développement

André Brisson, conseiller district 4

- Développement social, régional, lien citoyen, site internet, bulletin
- Tourisme et promotion
- Subventions
- Programmes et projets de développement
- Responsable du comité de planification du développement
- Membre du comité aviseur en finances
- Membre du comité de sécurité publique
- Membre du comité sur les sablières et carrières
- Substitut à la RITL
- Rapport financier mensuel
- Bâtiments et terrains et infrastructures municipaux

Jean Simon Levert, conseiller district 5

- Responsable du comité des travaux publics (CTP)
- Membre du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
- Membre substitut du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Membre du comité sur les sablières et carrières

Lise Lalonde, conseiller district 6

- Accès logis
- Office municipal d'habitation
- Responsable de la famille et des aînés
- Culture et arts
- Bibliothèque
- Responsable comité consultatif sur la culture (CCC)
- Membre du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
- Membre du comité de sécurité publique

Michel Bédard
Conseiller du district numéro 1

UNE ANNÉE 2016 BIEN CHARGÉE !

L'année 2016 fut bien chargée au service des sports et loisirs. Activités, événements et projets se sont multipliés, favorisant une vie communautaire active dans notre belle communauté.

C'est avec grand plaisir que nous avons observé une augmentation de la participation des jeunes familles à nos activités. Par exemple, le nombre d'enfants inscrits au camp de jour cet été a fortement augmenté, nous obligeant même à refuser des inscriptions. Rassurez-vous toutefois, pour 2017 nous aurons prévu le coup et nous espérons pouvoir accepter tous les jeunes souhaitant se joindre à nous. Nous avons également été surpris de voir plusieurs nouvelles familles lors de la fête du citoyen qui une fois de plus a attiré près de 600 personnes. Lors de la Fête de noël des enfants en décembre, c'est 40 enfants de plus que le Père Noël a assis sur ses genoux, soit un total de 180 enfants d'un an à huit ans. Sommes-nous en présence d'un nouveau baby-boom ? Ou simplement d'une augmentation des jeunes familles venues s'installer chez nous ? D'une façon ou d'une autre, nous sommes bien heureux de vous voir participer en grand nombre à nos activités.

Durant l'année 2016, de nouvelles activités sont apparues. Nous avons organisé un camp de jour pour ados (12 à 14 ans) d'une durée de 8 semaines, avec une programmation et des sorties élaborées spécialement pour eux. Une ligue de hockey balle a vu le jour au printemps avec près de 40 joueurs de 7 à 14 ans. Nous avons construit une piste de vélo « pumptrack » tout près de la gare afin que les jeunes adeptes de sauts puissent pratiquer leur sport en toute sécurité. Cette infrastructure fut réalisée grâce à une subvention du Fonds de développement des territoires et à un groupe de jeunes citoyens venus aider à la construction.

Avec la collaboration du comité consultatif sur les sports et loisirs, nous avons continué à offrir des activités et des lieux favorisant les saines habitudes de vie. Saviez-vous qu'il est maintenant interdit de fumer dans tous les endroits publics fréquentés par des enfants ? Des affiches ont été installées dans plusieurs de ces lieux afin de vous inciter à respecter cette loi. Il en va de la santé de nos enfants ! En 2017 nous continuerons cet élan afin de favoriser dans la communauté, un mode de vie actif et des espaces sans fumée.

Si l'année 2016 a été fort occupée au service des sports et loisirs, c'est également le cas pour tous les organismes gravitant autour de la Municipalité. Je ne peux passer sous silence tous ceux et celles qui s'impliquent dans ces organismes et qui, à leur tour, travaillent à animer vos activités et vous faire bouger. Merci à tous ces BÉNÉVOLES !

BIENVENUE 2017 !

L'année 2017 sera la continuité de 2016. Les activités mises en place l'an dernier se poursuivront. Bien sûr comme à chaque année, des nouveautés viendront améliorer notre offre de services. Par exemple, nous avons pris la décision de ne pas renouveler notre entente avec la Maison de jeunes de Mont-Tremblant. Donc le Refuge jeunesse ne sera plus… Cependant, nous sommes prêts à prendre en charge le 2e étage de la gare et à en faire un lieu pour les ados. Nous travaillons présentement à la planification et l'organisation de ce projet. Un animateur communautaire sera embauché prochainement pour animer et intervenir auprès de vos enfants.

Au parc du Domaine-Lauzon, un gazebo sera construit. Cette aire de repos avec table à pique-nique viendra s'harmoniser avec l'espace vert et le parc existant.

Une demande pour la réalisation d'un parc à chiens, signée par plusieurs dizaines de citoyens, a été déposée au conseil municipal à la fin de l'année 2016. Ce projet sera à l'étude en 2017 afin d'évaluer si une telle infrastructure est viable dans notre municipalité.

Afin de construire le « pumptrack », nous avons utilisé les modules du parc de planches à roulettes situé au parc de la gare. Le terrain asphalté est maintenant vacant et nous aimerions recevoir vos suggestions pour son utilisation. Écrivez directement au directeur des sports, loisirs et culture à l'adresse suivante : dir.loisirsculture@sflc.ca. et faites-lui part de vos idées.

Pour terminer, j'aimerais remercier Marie Pier Bernier, qui a travaillé comme technicienne en loisirs à la municipalité en 2016. Elle était en poste pour un remplacement d'un congé de maternité et a fait un excellent travail.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Cindy Perreault qui fait un retour parmi nous.

Paul Edmond Ouellet
Conseiller du district numéro 2

Après 10 ans à titre de responsable du Comité des travaux publics, des nouvelles responsabilités m'ont été confiées à l'automne 2016, soit les services d'aqueduc et d'égout. Bien que je demeure membre du comité des travaux publics, je m'attarderai plus spécifiquement à ces deux services. C'est avec un grand enthousiasme que j'entrevois ces nouvelles responsabilités, considérant le lot de travaux majeurs qui seront réalisés au courant de l'année 2017.

RÉSERVOIR MONT BLANC

Ce projet est sur la table à dessin depuis quelques années déjà mais nous étions en attente de la confirmation de son acceptation dans le cadre du programme de retour sur la taxe d'accise sur l'essence. Maintenant que notre projet est accepté et qu'on a la confirmation de la subvention, nous pouvons aller de l'avant pour sa réalisation. Après les travaux réalisés sur les installations d'eau potable dans le secteur Lac-Carré, ce réservoir sera l'ajout le plus important sur le réseau de distribution. Il permettra d'assurer le maintien d'une distribution adéquate dans l'ensemble du réseau.

Le réservoir sera de type gravitaire, donc l'utilisation de pompe énergivore ne sera pas nécessaire pour fonctionner. Le nouveau réservoir sera d'une capacité de 1200 m3 et permettra de poursuivre le développement du noyau villageois. Ce nouveau réservoir sera situé dans la montagne du Mont Blanc sur un terrain acquis à cette fin. Suite à sa mise en marche, l'ancien réservoir, d'une capacité de 135 m3 seulement, situé sur la rue Principale près du viaduc, sera démoli, ce qui aura comme résultat d'améliorer l'aspect visuel de l'entrée de la municipalité.

REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC SUR LA RUE PRINCIPALE ET LE CHEMIN DES LACS

Profitant de travaux de voirie majeurs sur le tronçon de la rue Principale face au viaduc Mont Blanc et sur le chemin des Lacs entre le chemin du Lac-Colibri et la rue Quatre-Saisons, nous procèderons au remplacement des conduites d'aqueduc dans ces deux secteurs. Ces interventions permettront de consolider le réseau, notamment celui reliant le poste Lac-Carré et le nouveau réservoir.

Il aurait été irresponsable de réaliser des travaux de voirie sans effectuer le remplacement des conduites d'aqueduc du secteur, qui arrivent à la fin de leur vie utile. Quoi qu'une première tentative pour obtenir une subvention pour ces infrastructures ait été infructueuse, nous poursuivons les démarches auprès des instances gouvernementales afin de faire accepter notre projet.

Tout comme la construction du réservoir, ces travaux débuteront au courant du mois de mai et s'échelonneront sur une bonne partie de la saison estivale. Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant lors d'interruptions ou d'interventions sur le réseau afin de minimiser les inconvénients.

Alain Lauzon
Conseiller du district numéro 3

De retour au poste de conseiller responsable de l'urbanisme et de l'environnement, je suis très heureux de relever à nouveau les défis liés à cette fonction.

Commençons tout d'abord par souligner le travail effectué au courant de l'année 2016 par le service de l'urbanisme et de l'environnement. La dernière année a permis d'avancer plusieurs dossiers.

La préservation de l'environnement est très importante à Saint-Faustin-Lac-Carré et nous avons encore une fois maintenu nos efforts en ce sens.

L'embauche de deux employés saisonniers dans le cadre du programme de protection des rives et du littoral édition 2016 a permis de poursuivre la surveillance de nos plans d'eau, de contrôler la conformité des bandes riveraines et de tester les installations sanitaires jugées à risque pour l'environnement. Cette présence accrue sur le territoire a également eu comme fonction de sensibiliser la population à la protection de l'environnement et répondre à ses interrogations.

Toujours dans le but de préserver la qualité de nos plans d'eau, le lavage des embarcations est primordial afin d'empêcher leur contamination par des plantes envahissantes. Au printemps 2016, de nouvelles enseignes ont été installées en bordure des lacs afin d'inciter les utilisateurs à nettoyer adéquatement leurs embarcations.

Du côté de l'urbanisme, nous avons comme objectif de contrôler efficacement et durablement le développement de la Municipalité. En ce sens, les nouveaux règlements relatifs à la construction des rues et aux protocoles d'entente adoptés en 2016, permettent un contrôle accru de la qualité de construction des rues à céder à la municipalité et également de s'assurer que celles-ci seront réalisées telles qu'approuvées.

Le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Lac-Carré est toujours en déploiement et nous prévoyons faire la révision des dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) cette année. Ceci permettra de nous outiller pour préserver les bâtiments d'intérêt et orienter les travaux de rénovation afin qu'ils soient effectués en harmonie avec le cadre bâti de ce secteur.

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de bonifier les montants des subventions offertes pour la rénovation des façades du secteur faisant l'objet de ce PPU. Ce programme de subvention s'applique à la plupart des travaux de rénovation effectués sur les façades de bâtiments donnant sur rue et pour l'aménagement extérieur visible de la rue. Les propriétés résidentielles, mixtes et commerciales y sont éligibles. J'invite les résidents du secteur à s'informer auprès du service de l'urbanisme s'ils ont des questions sur ce programme de subvention.

André Brisson
Conseiller du district numéro 4

La planification du développement est un enjeu d'importance pour notre municipalité. Nous sommes à l'écoute de nos citoyens et mettons beaucoup d'énergie à concrétiser leurs attentes. La dynamisation des secteurs industriels et commerciaux est un aspect important du développement et nous travaillons fort afin de mettre en place des moyens d'attirer des investisseurs dans ces domaines.

Toutefois, nous sommes également conscients des attentes de nos citoyens et le respect de la qualité de vie et des équipements communautaires fait également partie de nos priorités. D'ailleurs, dans le secteur du noyau villageois de Lac-Carré, le belvédère construit sur la berge du lac Carré a été inauguré tel que prévu au printemps dernier et constitue un nouvel équipement offrant à nos citoyens et visiteurs un lieu de détente et un point d'observation intéressant sur le lac de même que sur le Mont Blanc en arrière-plan. Malgré la construction de nouvelles infrastructures, nous demeurons préoccupés par l'entretien et la pérennité de nos bâtiments. Nous sommes conscients que la Maison des arts et la gare ont besoin de travaux d'entretien et de réfection à court ou moyen terme. C'est dans le but de préserver ces bâtiments patrimoniaux qui font notre fierté à tous que nous avons fait réaliser par un architecte, au cours de l'année 2016, une étude physique de ces deux bâtiments, nous permettant de planifier les interventions à venir. Ainsi, notre dossier sera prêt à être présenté lorsque des subventions seront disponibles pour ce genre de travaux.

Le développement du secteur industriel et commercial situé sur la route 117 demeure une priorité pour la municipalité. Une embûche majeure nous empêchait toutefois d'y attirer de nouveaux commerces ou industries puisque la desserte internet y était déficiente. Afin de régler cette situation, nous avons récemment conclu une entente avec le fournisseur d'internet sans fil FILAU pour l'installation, sur un terrain appartenant à la Municipalité, d'une tour de télécommunication compacte. Cette tour, située sur la rue du Sommet et aucunement visible des corridors touristiques, permettra la desserte de la zone industrielle et commerciale avec un accès internet rapide et fiable. Une partie des argents investis dans le projet provient du défunt pacte rural alors que l'autre partie a été défrayée par des sommes provenant des surplus annuels et affectées au développement.

Par ailleurs, suite à l'acquisition il y a quelques années du terrain de l'ancienne scierie Dufour à l'entrée du village Saint-Faustin, l'aménagement du milieu humide, réalisé en collaboration avec AGIR pour la Diable sera complété cette année. Nous souhaitons faire de ce terrain, première vitrine de notre noyau villageois, un site multifonctionnel servant notamment de halte routière et de lieu d'accueil pour divers événements. Rappelons que ce terrain comporte certaines contraintes dues à son usage antérieur. Des contrats ont été octroyés pour la réalisation d'études de faisabilité,

de plans préliminaires et d'estimation des coûts. Suite à ces études, nous serons en mesure de planifier l'aménagement de ce terrain qui améliorera sans aucun doute l'aspect visuel de cette porte d'entrée de notre belle municipalité.

Toujours dans le but d'attirer des investisseurs chez nous, nous avons remis en vente, par le biais d'un appel public de propositions, le terrain situé sur la route 117, à l'intersection de la rue du Domaine-Lauzon. La Municipalité souhaite pour ce terrain un projet commercial ou industriel de qualité qui générera des emplois, tout en proposant une construction et un aménagement extérieur de qualité. Les investisseurs invités à déposer une offre devaient présenter un projet respectant ces objectifs et des critères d'évaluation ont été élaborés afin d'analyser au mérite chacun des projets présentés. Au moment de lire ces lignes, la date limite de dépôt des offres sera dépassée. Nous espérons, cette fois-ci, réussir à aller jusqu'au bout du processus de vente et ainsi voir un nouveau projet prendre place chez nous.

Jean Simon Levert
Conseiller du district numéro 5

DE NOUVEAUX DÉFIS

À l'automne dernier, suite au remaniement des responsabilités des membres du conseil, j'ai eu l'honneur de me faire confier la responsabilité du Comité des travaux publics. C'est avec plaisir que je compte relever ce défi car ce département se voit attribuer une partie importante du budget municipal et a une incidence directe sur le service aux citoyens.

Tout d'abord, tout comme l'a mentionné Monsieur le maire dans son introduction, je souhaite particulièrement remercier les employés du service des travaux publics, autant notre directeur que notre contremaître ainsi que nos employés cols bleus, pour le travail réalisé tout au long de l'année 2016, malgré l'incendie qui les a privés du garage et d'une bonne partie de l'équipement, durant plusieurs mois. Tout comme le personnel administratif, ils ont poursuivi leur mission et offert le meilleur service possible dans les circonstances.

Également, les soubresauts de dame nature durant la période des fêtes, alors que la majorité d'entre nous profitons de congés bien mérités, ont obligé les cols bleus à travailler plusieurs jours pour s'assurer de la sécurité de tous. Le verglas et les fortes précipitations de neige ont été maîtrisés de main de maître. Je les félicite et les remercie encore une fois.

MAINTENANT LES PROJETS...

L'année 2017 sera une année fort occupée pour le service des travaux publics avec des chantiers majeurs. En effet, suite à l'obtention de subventions de l'ordre de 50% de la valeur des projets, des travaux de reconstruction de chaussées auront lieu à deux endroits névralgiques.

Tout d'abord, sur la rue Principale, de la rue de la Pisciculture jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Faustin (le tronçon situé face au viaduc Mont Blanc). Ces travaux incluront la reconfiguration de l'intersection au viaduc, la mise en place d'un lien multifonctionnel entre la rue de la Pisciculture et le viaduc, l'enlèvement de la butte de terre cachant le terrain acquis par la municipalité (ancien terrain de la scierie Dufour) et le remplacement de la conduite d'aqueduc, de même que le pavage.

Sur le chemin des Lacs, des travaux majeurs seront effectués entre le chemin du Lac-Colibri et la rue des Quatre-Saisons. Ces travaux comprendront la mise en place de bordures de part et d'autre de la chaussée, une amélioration du patron de drainage du secteur, l'aménagement de bassins de sédimentation, le remplacement de la conduite d'aqueduc, ainsi que le pavage.

En plus de ces travaux, nous verrons à prolonger notre lien multifonctionnel de la rue Principale par l'installation de bollards entre la rue Saint-Faustin et la rue de la Pisciculture, réduisant ainsi la largeur des voies de circulation dans le secteur afin de favoriser le ralentissement des véhicules sur ce tronçon fort achalandé.

LES ÉQUIPEMENTS...

Au cours de l'été, nous avons remplacé le camion 10 roues incendié et fait l'acquisition d'un chargeur compact servant au déneigement et au sablage des trottoirs. En 2017, nous comptons y ajouter un balai-tasseur afin de le rendre plus polyvalent. L'acquisition d'une nouvelle camionnette est également prévue, pour remplacer celle acquise en 2004 et qui sert notamment à l'entretien des stationnements. À l'exception du camion 10 roues dont le remplacement a été devancé suite à l'incendie, toutes ces acquisitions respectent la cédule de remplacement des véhicules établie par les services administratifs.

Lise Lalonde
Conseillère du district numéro 6

2016 : UNE ANNÉE SOUS LE THÈME DE LA PLANIFICATION

Étant responsable des activités culturelles depuis maintenant deux ans, c'est avec un immense plaisir que je vous fais une rétrospection de l'année 2016 qui en a été une de planification.

Premièrement, en collaboration avec le comité consultatif sur la culture, nous avons rédigé un plan d'action en lien avec la politique culturelle. Cette politique a vu le jour en 2000 et a subi une importante mise à jour en novembre 2014. Un plan d'action d'une durée de trois ans a été élaboré et les premières actions en découlant verront le jour dès 2017.

L'an dernier à pareille date, nous vous mentionnions qu'un nouveau comité avait été créé et qu'il avait comme mandat d'établir la démarche Municipalité amis des aînés. Et bien chose dite, chose faite... Durant toute l'année 2016 à raison d'une rencontre par mois, le comité a travaillé à la rédaction d'une politique familiale et des aînés. Vous recevrez par la poste au mois de mars le « cadre de référence » concernant cet engagement du conseil municipal de faire de notre Municipalité un lieu accueillant pour les familles et les aînés. Un plan d'action a également été adopté par le conseil municipal et dès cette année, vous pourrez voir certaines actions se réaliser. Cette politique a été rendue possible grâce à une subvention du gouvernement du Québec.

La Municipalité a repris en 2016 l'organisation du Festival brassicole des Laurentides. Nous sommes fiers de cette édition et croyons avoir offert à nos citoyens un bel événement d'ampleur régionale. Nous travaillons déjà à la troisième édition qui se tiendra les 30 juin et 1er juillet 2017 et avons bien hâte de dévoiler la programmation et de vous présenter les brasseurs invités.

La conférence de Marcel Tessier lors de la Culture en fête au mois de décembre a été une autre belle réussite en 2016. Toutes les personnes présentes dans une église bondée ont écouté d'une oreille attentive ce narrateur hors pair nous raconter l'histoire de notre région. Bravo à la Société d'histoire de la Repousse pour l'organisation de cette belle conférence.

SI 2016 ÉTAIT L'ANNÉE DE LA PLANIFICATION, 2017 SERA L'ANNÉE DE L'ACTION.

Qui dit plans d'action, dit réalisation des actions. Tout d'abord, découlant de la politique culturelle, des cours et ateliers à faible coût seront offerts aux citoyens. Pour les adultes, nous avons ciblé des activités d'apprentissage tel que des cours de langue et pour les enfants, des ateliers d'art avec des professionnels de diverses disciplines.

La maison hantée de 2016 à la Maison des arts a connu un franc succès. Forts de cette expérience, nous voulons, cette année, développer des activités de plus grande envergure encore, autour de la thématique de l'halloween. Une maison hantée effrayante pour tous les groupes d'âges sera ainsi créée à la Maison des arts et de la culture et plusieurs ateliers sous le thème de l'Halloween seront organisés.

En regard de la Politique familiale et de la démarche Municipalité amis des aînés, c'est l'ensemble des élus municipaux et des employés des divers services de la Municipalité qui travailleront de concert pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens et plus particulièrement celle des aînés. Des actions visant la promotion d'un mode de vie actif seront mises en place afin de faciliter la vie de cette clientèle qui peut facilement se retrouver dans un état de vulnérabilité.

DEUX LIEUX CULTURELS À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR !

Je vous invite à visiter deux lieux culturels qui font notre fierté.

Mentionnons tout d'abord notre bibliothèque qui est l'une des plus belles de la région. Celle-ci s'est d'ailleurs mérité les cinq sceaux d'excellence du programme BiblioQualité 2016. Les bibliothèques ne sont plus ce qu'elles étaient ! Fini le chuchotement, on fait maintenant place à une ambiance plus décontractée ! En plus du coin des enfants, un coin ados est maintenant disponible. Nous voulons rendre les lieux accessibles à tous les résidents. Récemment, des jeux de société ont été mis à votre disposition. Venez y jouer en famille ou entre amis, vous êtes tous les bienvenus. Une bibliothèque animée est une bibliothèque vivante !

Un autre service verra le jour bientôt à la bibliothèque. La responsable, Marielle Jacques, travaille depuis déjà quelques mois à mettre sur pied un service de livraison de livres à domicile. En effet, elle a constaté qu'une partie de nos citoyens ne peuvent se rendre à la bibliothèque pour diverses raisons et elle a voulu que la bibliothèque se rende à eux. Quelle belle initiative ! Toutefois, nous aurons besoin de bénévoles pour mettre sur pied cette idée vraiment géniale, qui profitera à une nouvelle clientèle. Contactez Madame Jacques à la bibliothèque pour en savoir plus.

Regardons maintenant vers la Maison des arts et de la culture qui est également un lieu à découvrir. L'accès y est gratuit et vous pouvez y voir des créations magnifiques. Plusieurs expositions y sont présentées chaque année, toutes plus intéressantes et variées les unes que les autres. Bien que nous ayons constaté une augmentation de l'achalandage en 2016, nous souhaitons voir ses portes s'ouvrir à une clientèle locale et en faire, pourquoi pas, un lieu de rendez-vous incontournable. Un événement à ne pas manquer en avril prochain, la « Dégustation art et porto » qui est une activité annuelle de financement des plus délectables autant pour les yeux que pour la bouche.... Visitez le site internet de la Maison des arts et de la culture au www.maisondesarts.ca pour consulter le calendrier des activités.

Pour terminer, je vous invite à ne pas manquer les concerts du Festival classique des Hautes-Laurentides qui auront lieu le 23 juillet à l'église Saint-Faustin et le 6 août au Parc écotouristique (ancienne pisciculture). Ce sont des concerts de qualité qui valent le détour !

Comme vous pouvez le constater, 2017 sera remplie d'activités culturelles en tous genres. À vous d'en profiter!

Comme toutes ces activités, tant culturelles que sportives et de loisirs, nécessitent une logistique et une organisation hors pair. Une communauté comme Saint-Faustin-Lac-Carré ne pourrait être aussi vivante si elle ne bénéficiait pas d'un grand nombre de bénévoles impliqués et enthousiastes. Nous sommes continuellement à la recherche de gens désirant s'impliquer bénévolement dans nos événements. Si ça vous intéresse de faire partie d'une belle équipe, communiquez avec le directeur des sports, loisirs et culture, Monsieur Christian Lecompte. Les gens qui s'impliquent avec cœur vous le diront : donner est synonyme de recevoir. Merci à tous ceux qui s'impliquent déjà de près ou de loin dans nos activités et bienvenue aux nouveaux

Félicitation à notre bénévole de l'année 2016 : Madame Ghislaine Perreault

C'est lors du traditionnel 5 à 7 des bénévoles tenu le 20 janvier dernier que près de soixante-quinze personnes se sont rassemblées pour souligner l'importance de leur implication au sein de la municipalité.

La communauté est très chanceuse de pouvoir compter sur autant de bénévoles qui s'impliquent dans les nombreux projets et comités gravitant autour de la Municipalité. Le conseil municipal est fier de rendre hommage à ces gens dévoués pour leur communauté. Il tenait à leur dire merci pour leur temps et leur soutien.

L'occasion était tout indiquée pour désigner la bénévole de l'année : Madame Ghislaine Perreault. Mme Perreault s'implique depuis de nombreuses années au sein de sa communauté, particulièrement au sein du Club Renaissance, le regroupement des 50 ans et mieux de la Municipalité. Elle en est la présidente du conseil d'administration depuis maintenant six ans. En 2016, Madame Perreault s'est particulièrement démarquée par son engagement dans des projets initiés par la Municipalité, notamment en mobilisant la communauté dans le projet de politique familiale et des aînés.

Ghislaine, pour ta belle implication en 2016, le conseil municipal te dit un sincère MERCI !

Société d'Histoire de la Repousse
Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur

L'histoire du Mont Blanc

Par Angélique Boivin

C'est en 1945 que Guy Dufour, propriétaire de l'hôtel Le Montagnard alors localisé entre le 1203 et le 1233 rue de la Pisciculture dans le village de Saint-Faustin, acquière de M. Faustin Brunet une partie de la montagne située au sud du village. Afin d'accommoder les clients de son hôtel, il y aménage une piste de ski avec un câble qui assure la remontée des skieurs.

C'est en 1957 que Guy Dufour vend sa piste de ski à M. Maurice Paquin de Saint-Jovite. C'est alors que le Mont Blanc voit le jour. Afin d'assurer la continuité de la piste de ski, une clause du contrat de vente stipule que M. Paquin doit ériger et mettre en opération avant le 31 décembre 1958 un monte-pente (ski-tow) d'une valeur d'au moins 25 000 $. (Source : registre foncier réf. 218525)

En 1976, Phillip Robinson achète la Station Mont Blanc alors convoitée par l'Association canadienne des instructeurs de ski. Immédiatement, il construit une auberge de douze chambres, une salle à manger et un salon. Cinq ans plus tard, en 1981, il fait l'acquisition du mont adjacent, le mont Faustin, doublant ainsi sa superficie skiable. Il remplace aussi ses installations par deux remontées triples, en plus d'investir dans un système d'enneigement. En 1989, le Mont Blanc devient plus qu'une station de ski. En effet, M. Robinson continue d'investir en ajoutant un spa et une piscine intérieure, un nouveau bar avec toit cathédrale, une salle d'exercice, une élégante salle à manger ainsi qu'un centre privé pour conférences. M. Robinson décore ses suites à l'ancienne : il peint lui-même les décorations sur les meubles et les toiles sur les murs. Vers la fin des années 90 et dans les années 2000, la station a aussi fait l'acquisition de télésiège quadruple, permettant d'atteindre une capacité de 10 000 skieurs à l'heure.

Avec un dénivelé de 200m, ses 41 pistes et ses 4 sous-bois, le Mont Blanc offre un terrain remarquablement varié avec des pistes de tous les degrés de difficultés, du plus facile au plus extrême. De plus, la Station offre un réseau de sentiers de raquette de 13 km autour de la montagne. Et c'est sans oublier l'incontournable Jungle magique, une salle pour la famille, remplie de jouets et de glissades, directement accessible au pied des pentes. Il s'agit du plus grand parc intérieur des Laurentides.

Pour son 60e anniversaire, rien de moins qu'un investissement de 1.3 million de dollars qui comprend la rénovation du chalet principal, une nouvelle zone d'apprentissage sur les pistes, un nouveau tapis magique, de nouvelles dameuses et la modernisation du système d'enneigement.

Alors Mont Blanc, joyeux 60e anniversaire et merci de faire partie d'une des grandes fiertés des citoyens de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Bonjour à tous,

Nous serons parmi vous pour une troisième année consécutive, en tant que contrôleurs canins. Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous remercier de votre aide précieuse.

Nous sommes là pour donner suite à vos requêtes en ce qui concerne les chiens. Que ce soit pour votre chien perdu, un chien errant ou un chien qui nuit à la quiétude du voisinage, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver des solutions.

En 2016, nous avons vu une augmentation du nombre de requêtes de plus de 30%, et une grande partie de cette augmentation concerne des signalements pour des chiens se promenant sans laisse. Nous avons clairement remarqué, suite aux propagandes médiatiques de cet été, un climat de crainte qui se manifeste sur le territoire.

Vous êtes bien sûr invités à nous contacter pour signaler un chien errant, mais ne laissez pas la peur vous empêcher de sortir de chez vous ! La grande majorité des chiens, même un chien méfiant, va choisir de s'éloigner d'une situation tendue plutôt que d'attaquer.

Parce que nous parcourons le territoire à chaque année, nous sommes entrées en contact avec

pratiquement tous les 600 chiens de Saint-Faustin-Lac-Carré ! Le seul signalement d'un chien ayant mordu un humain sur le territoire en trois ans n'était pas celui d'un chien de type pitbull !

En terminant, nous aimerions vous rappeler que pour nous contacter, il existe deux façons : téléphoner la municipalité durant les heures d'ouverture ou, en dehors des heures d'affaires, composer le 911. Soyez sans crainte, la Municipalité a une entente avec la centrale 911 pour ce type d'appels. Ça fait partie des services offerts.

Au plaisir de vous revoir en 2017,

Annie et Karyn

Stationnement de nuit

Le Service des travaux publics rappelle à la population que le stationnement de nuit, entre minuit et 7 heures, est interdit sur toutes les rues et chemins publics de la Municipalité, et ce jusqu'au 15 avril.

Nous demandons votre collaboration pour garder le territoire libre de tout véhicule afin de permettre aux équipes de déneigement d'assurer un service sécuritaire et de qualité.

BLOC-NOTES

Le 9-1-1 IMPORTANT

Le service 9-1-1 vous permet d'accéder à tous les services d'urgence (policiers, ambulance, pompiers...) EN PLUS DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA PROTECTION CANINE. Dans ces deux derniers cas, on utilise le 9-1-1 uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de l'administration municipale: chemin inondé, arbre tombé sur la route, fuite d'eau, refoulement d'égout, chien ou autre animal dangereux.

BOTTIN TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

- Hôtel de ville
  100, Place de la Mairie,
  Saint-Faustin-Lac-Carré, QC J0T 1J2
  Téléphone: 819 688-2161
  ou 819 326-0407
  (Boîtes vocales accessibles 24 heures sur 24)
- Télécopieur: 819 688-6791
- Feux et appels d'urgence : 911
- Travaux publics: 819 688-2161 poste 224
- Site internet:
  www.municipalite.stfaustin.qc.ca

  Courriel : info@sflc.ca
- Bibliothèque du Lac
  64, rue de la Culture
  819 688-5434
- Régie intermunicipale des Trois-Lacs
  100 Place de la Mairie
  (819) 681-3379
  Courriel : info@ritl.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Coordination :
Danielle Gauthier
Directrice générale adjointe
Service du greffe

Responsables politiques :
Pierre Poirier, maire
André Brisson, conseiller

Infographie et impression :
Imprimerie Léonard Inc.

Également disponible sur Internet au
www.municipalite.stfaustin.qc.ca

Séances du conseil municipal

Le premier mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville, situé au 100, Place de la Mairie.

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

DU LUNDI AU VENDREDI
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Pour dépôt de courrier en dehors des heures d'ouverture, utilisez l'ouverture dans la porte de la salle du conseil à l'hôtel de ville.